

INSTRUCTIONS

- A. Indicate the cheese import licence number.
- B. Indicate the complete name and address of exporter which might be the manufacturer, a market place or a distribution center.
- C. For reference purposes, state the import declaration transaction number.
- D. Indicate the exact name of manufacturer. If it is also the exporter, indicate "same". Indicate the registration (approval) number or E.E.C. number.
- E. Indicate the cheese variety, and specify if manufactured from pasteurized milk (P.M.) or unpasteurized milk (U.P.M.)
- F. Indicate the brand name of cheese.
- G. Indicate the date of manufacture for unpasteurized cheese.
- H. Indicate the number of cartons per lot.
- I. Indicate the size and number of units per carton.
- J. Indicate the total quantity (# cartons X # units/carton X size).

DIRECTIVES

- A. Inscire le numéro du permis d'importation de fromages.
- B. Inscire l'adresse de l'exportateur. Il peut s'agir selon le cas; d'une fromagerie, d'un marché ou de tous centres de distribution.
- C. Inscire le numéro de transaction de la déclaration d'importation à titre de référence.
- D. Inscire le nom exact du manufacturier. Si celui-ci est le même que l'exportateur, inscrire "idem". Inscire le numéro d'agrément (d'approbation) ou le numéro de la C.E.E.
- E. Inscire la variété du fromage et spécifier s'il est fait de lait pasteurisé (L.P.) ou de lait non pasteurisé (L.N.P.)
- F. Inscire la marque commerciale du fromage.
- G. Inscire la date de fabrication pour les fromages fait du lait non-pasteurisé.
- H. Inscire le nombre de caisses par lot.
- I. Inscire le format et le nombre d'unité par caisse.
- J. Inscire la quantité totale (N^{bre} de caisses X N^{bre} d'unités/caisse X format de l'unité).